



# BULLETIN

## TRANSPORTATION DISTRICT 140 DISTRICT DES TRANSPORTS 140

*International Association of Machinists and Aerospace Workers  
Association internationale des machinistes et des travailleurs et travailleuses de l'aérospatiale*

### À TOUS LES MEMBRES DE L'AIMTA SANTÉ ET SÉCURITÉ DES AGENTS DE CONTRÔLE

Chères consœurs, chers confrères,

La crise sanitaire de la COVID-19 et l'état d'urgence qui a été déclaré signifient que nous opérons dans des circonstances qui évoluent rapidement et qui sont difficilement prévisibles. Le fait que les directives claires des fournisseurs de services de contrôle et de l'ACSTA se sont avérées difficiles à obtenir rend la tâche encore plus ardue.

Il est compréhensible que les membres cherchent d'urgence des réponses et des assurances dans ces circonstances difficiles. Étant donné le manque d'information, soyez assurés que vos dirigeants syndicaux, à tous les niveaux de l'AIMTA, travaillent sans relâche en collaboration les uns avec les autres pour tenter d'obtenir des informations factuelles. Nous sommes en communication constante avec les employeurs et d'autres parties prenantes à la recherche d'information pour mieux orienter nos membres et leur offrir de la prévisibilité.

Une téléconférence s'est tenue hier réunissant des représentants de la Grande loge et du district 140 des transports, les présidents des sections locales 16 et 2921 ainsi que des délégués en chef de chaque unité de négociation représentant des agents de contrôle de partout au pays. Le but était de partager l'information disponible touchant nos membres travaillant dans ce secteur.

De l'information à jour a été partagée sur les sujets suivants :

- **Équipement de protection individuelle (EPI) :** Les agents de contrôle sont des travailleurs de première ligne et nous continuons à faire pression sur les fournisseurs de services de contrôle, l'organisme de réglementation et le gouvernement fédéral afin que les agents de contrôle aient accès à des masques à filtre au charbon N95, à des lunettes de protection, à des gants, à des lingettes désinfectantes et à des pulvérisateurs désinfectants.
- **Protocoles de distanciation sociale :** Un groupe de travail de l'organisme de réglementation examine et apporte des modifications en consultation avec les prestataires de services de contrôle, en fonction de la taille et des installations des aéroports. Il peut s'agir de modifications aux procédures de contrôle, de l'utilisation de points de contrôle ou de l'aménagement des lieux de travail.
- **Amélioration des protocoles d'aseptisation et de nettoyage :** Nous avons été informés que les aéroports et l'organisme de réglementation ont augmenté la fréquence de nettoyage et l'accès aux articles de nettoyage, y compris les lingettes et les stations de désinfection des mains par pulvérisation/pompage.

.../2

VISIT OUR WEBSITE / VISITEZ NOTRE PAGE WEB – <http://www.iam140.ca>

**Halifax** – Tel/Tél. : 902-481-0077 Fax/Téloc. : 902-481-0079  
**Winnipeg** – Tel/Tél. : 204-987-9254 Fax/Téloc. : 204-987-9252  
**Calgary** – Tel/Tél. : 403-250-3708 Fax/Téloc. : 403-250-3707  
**Toronto** – Tel/Tél. : 905-671-3192 (Toll free/Sans frais : 1-877-426-2948) Fax/Téloc. : 905-671-2114 (Toll free/Sans frais : 1-866-298-0369)  
**Vancouver** – Tel/Tél. : 604-448-0721 (Toll free/Sans frais : 1-877-426-3140) Fax/Téloc. : 604-448-0710 (Toll free/Sans frais : 1-888-310-1688)  
**Montréal** – Tel/Tél. : 514-336-3031 (Toll free/Sans frais : 1-888-992-1010) Fax/Téloc. : 514-336-3039 (Toll free/Sans frais : 1-866-800-3039)

- Protocoles en matière d'auto-isolement et de mise en quarantaine : Les fournisseurs de services de contrôle se conforment aux recommandations de Santé Canada en matière d'auto-isolement et de mise en quarantaine. Depuis le 12 mars 2020, les employés qui reviennent d'une destination étrangère quelle qu'elle soit, et ce, qu'ils soient symptomatiques ou non, ainsi que les employés qui sont symptomatiques sont tenus par le fournisseur de services de dépistage de s'isoler pendant 14 jours civils. Les employés bénéficient actuellement de vacances et de congés de maladie à des fins de rémunération, mais des discussions sont en cours entre vos représentants et les fournisseurs de services de contrôle à ce sujet. Tout employé ayant exprimé des inquiétudes quant à son appartenance à une catégorie à haut risque a l'autorisation de s'isoler.
- Votre droit de savoir : Une évaluation des risques liés aux substances dangereuses est nécessaire et nous attendons actuellement une réponse des fournisseurs de services de contrôle et de l'organisme de réglementation sur la manière dont elles vont procéder. En outre, nous avons identifié la nécessité d'un processus d'identification et de notification des agents de contrôle, pouvant avoir été en contact avec des passagers ou des travailleurs aéroportuaires ayant été testés positifs pour le coronavirus et qui ont fait part de ces préoccupations aux prestataires de services de contrôle, à l'organisme de réglementation et au gouvernement fédéral. Nous sommes en attente de leur réponse.

Tous les présidents généraux du district 140 participent à des vidéoconférences fréquentes et régulières et se partagent des informations afin de mieux comprendre la situation entourant la COVID-19 au fur et à mesure qu'elle évolue.

Dans des moments difficiles comme ceux que nous vivons actuellement, nous devons tous nous unir, nous soutenir les uns les autres, renforcer notre solidarité et savoir que nous sommes plus forts quand nous sommes unis.

En toute solidarité,



Tania Canniff,  
Présidente générale – région de l'Ouest  
District des transports 140, AIMTA



Todd Haverstock  
Président général – région de l'Ouest  
District des transports 140, AIMTA



Tayeb Larti,  
Président général – région du Centre  
District des transports 140, AIMTA

/mb

move**up**

**BULLETIN N° 012 – PUBLIÉ LE 23 MARS 2020**  
**VEUILLEZ PHOTOCOPIER, AFFICHER ET FAIRE CIRCULER**

VISIT OUR WEBSITE / VISITEZ NOTRE PAGE WEB – <http://www.iam140.ca>

<b>Halifax</b>	– Tel/Tél. : 902-835-3171	Fax/Téloc.: 902-835-3841
<b>Winnipeg</b>	– Tel/Tél. : 204-987-9254	Fax/Téloc.: 204-987-9252
<b>Calgary</b>	– Tel/Tél. : 403-250-3708	Fax/Téloc.: 403-250-3707
<b>Toronto</b>	– Tel/Tél. : 905-671-3192	(Toll free/Sans frais : 1-877-426-2948) Fax/Téloc.: 905-671-2114 (Toll free/Sans frais : 1-866-298-0369)
<b>Vancouver</b>	– Tel/Tél. : 604-448-0721	(Toll free/Sans frais : 1-877-426-3140) Fax/Téloc.: 604-448-0710 (Toll free/Sans frais : 1-866-310-1688)
<b>Montréal</b>	– Tel/Tél. : 514-336-3031	(Toll free/Sans frais : 1-888-992-1010) Fax/Téloc.: 514-336-3039 (Toll free/Sans frais : 1-866-800-3039)